

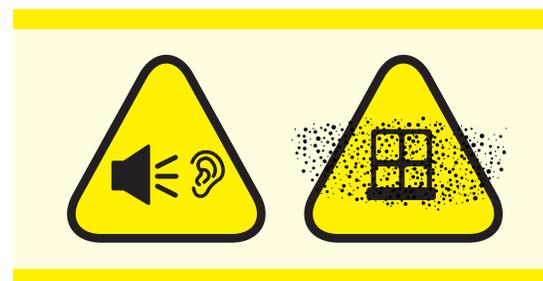
Des locaux rénovés et mis aux normes pour le Projet Harmonie aux habitations La Pépinière



Près de 515 000 \$ seront investis pour des travaux majeurs de rénovation, d'amélioration et de mise aux normes des deux maisonnettes occupées par l'organisme Projet Harmonie. Les locaux, situés aux 6155 et 6185, rue Du Quesne, subiront de grandes transformations dans les prochains mois, mais tous les services offerts par l'organisme seront maintenus. Les travaux commenceront au début d'août et s'étaleront sur 7 mois environ. Ils devraient être terminés à l'hiver 2013.

Pendant les travaux, l'organisme sera relogé dans quatre locaux, mais demeurera aux habitations La Pépinière. Il pourra ainsi poursuivre ses activités et maintenir les services offerts aux résidants et à la communauté. **Consultez l'encadré « Où trouver le Projet Harmonie » à la page 3 pour connaître toutes les adresses.**

Comme les travaux d'amélioration toucheront principalement l'intérieur des maisonnettes, ils engendreront des dérangements limités pour les locataires qui résident à proximité du 6155 et du 6185, rue Du Quesne. Un peu de bruit, de poussière, et la présence d'ouvriers sont tout de même à prévoir. Pour les locataires qui accueilleront temporairement l'organisme dans leur immeuble, ils auront à vivre dans un milieu de vie plus animé, avec un va-et-vient plus important. La collaboration de tous est requise pour favoriser la bonne entente pendant cette période transitoire. Nous vous remercions à l'avance de votre accueil.



AVEC VOUS

L'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu des **rencontres de consultation les 16 et 27 février 2012, ainsi que le 16 avril 2012**, avec le personnel du Projet Harmonie. Les personnes présentes ont pu entendre **Caroline Stewart**, agente de liaison, **Isabelle Breault**, directrice de projets, accompagnées de **Serge Villandré**, alors directeur du Secteur Est, **Nathalie Dufort**, organisatrice communautaire, et les architectes de la firme **Riopel & associés** expliquer les travaux et discuter des activités et services offerts par l'organisme afin que les rénovations tiennent compte de leurs besoins.

Ce fut également l'occasion d'échanger et de planifier le déménagement temporaire du Projet Harmonie. Avec la collaboration des employés du Secteur Est de l'OMHM qui s'occupent de la location des logements, il a été possible de reloger l'organisme sur le site des habitations La Pépinière en leur réservant les logements devenus vacants.

Comme les locaux actuels ont été personnalisés par les jeunes avec de la peinture et des accessoires dans le cadre d'un projet spécial, il a été convenu qu'à la fin des travaux, l'OMHM animerait une rencontre de consultation avec eux. Il y sera question de la personnalisation des nouveaux locaux. L'OMHM souhaite ainsi favoriser l'appropriation des lieux par les jeunes et maintenir ou augmenter leur sentiment d'appartenance. Des photos des anciens locaux ont d'ailleurs été prises afin de conserver en mémoire les réalisations des jeunes.



EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <p>Les portes et les fenêtres seront remplacées.</p>	<p>Les portes et les fenêtres sont en fin de vie utile.</p>	<p>Meilleure étanchéité, et esthétique améliorée</p>
 <p>Les escaliers, les balcons et les trottoirs d'accès des deux entrées seront démolis et remplacés.</p>	<p>Ces réfections respecteront les normes.</p>	<p>Meilleure intégrité et sécurité accrue</p>
<p>Une ouverture sera ajoutée entre les deux maisonnettes au rez-de-chaussée et à l'étage, et une porte sera installée au sous-sol afin que les deux maisonnettes communiquent.</p>	<p>Ces ajouts permettront aux employés de circuler entre les maisonnettes tout en demeurant à l'intérieur.</p> <p>De plus, cette nouvelle configuration respectera les normes.</p>	<p>Meilleure circulation et mise aux normes</p>
<p>Les escaliers intérieurs seront démolis et refaits. Des portes et des cloisons coupe-feu seront ajoutées.</p>	<p>La nouvelle configuration respectera les normes.</p>	<p>Mise aux normes et sécurité accrue</p>
 <p>Les deux cuisines seront transformées en une grande cuisine et une hotte commerciale sera ajoutée.</p>	<p>La nouvelle cuisine respectera les normes et répondra mieux aux besoins pour les activités de cuisine collective.</p>	<p>Mise aux normes et aménagement plus fonctionnel</p>
<p>Les espaces de bureaux et les sous-sols seront réaménagés.</p>	<p>Les modifications apportées à l'escalier touchent l'aménagement des bureaux et des sous-sols, qui seront revus et améliorés.</p> <p>L'organisme conservera le même nombre de bureaux.</p>	<p>Aménagement plus fonctionnel</p>
<p>Un rideau diviseur mobile sera installé entre la nouvelle cuisine et la salle de réunion au rez-de-chaussée.</p>	<p>L'utilisation d'un rideau diviseur mobile permettra la tenue de rencontres avec un plus grand nombre de participants.</p>	<p>Aménagement plus fonctionnel</p>
<p>Un poste internet sera ajouté dans le café internet.</p>	<p>Le réaménagement avec l'ouverture permettra de créer un espace supplémentaire.</p>	<p>Aménagement plus fonctionnel</p>

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LA PÉPINIÈRE

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Surveillant des travaux :
Martin Martel
- ◆ Directrice de projets :
Isabelle Breault



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposés à l'entretien et aux réparations :
Éric Smith et Dakinon Benjamin
- ◆ Agent de location :
Paul-André Moquin
- ◆ Organisatrice communautaire :
Nathalie Dufort

L'ENTREPRENEUR

Au moment d'écrire ces lignes, le choix de l'entrepreneur n'était pas encore arrêté. Vous recevrez un avis vous précisant le nom de ce dernier, dès que le processus sera finalisé. Les ouvriers devraient travailler du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.